

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Formule déposée au centre antipoison de Marseille
Permanence médicale téléphonique : Marseille : 04 91 75 25 25
(24h / 24 et 7 jours / 7)

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ**1.1. Identification de la substance ou du produit :**

Nom commercial: pH MOINS Poudre B HOME

Références des produits : 104966 (669826) – 104944 (669827)

1.2. Utilisation :

Régulateur de pH pour le traitement des eaux de piscines.

1.3. Information de la société

(Responsable de mise sur le marché) :

Mr BRICOLAGE-CATENA

1 rue Montaigne

45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN

Tél. : 02 38 43 50 00

Producteur :

Aqualux

chimie@aqualux.com

ZA de la Massane

13210 Saint Rémy de Provence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques spécifiques :

Symboles de dangers :



Xi- irritant

Risques pour les personnes:

Nocif par inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux. Poussières corrosives pour la peau surtout à l'état humide, risque de lésions oculaires graves et d'irritation des voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage SGH :

L'hydrogénosulfate de sodium est actuellement inscrit dans l'annexe VI du règlement (CE) n° 1272/2008 (indice: 016-046-00-X) et classés comme suit :

- pour les propriétés physique - chimiques : Non classé
- pour les effets sur la santé : lésions oculaires graves, catégorie 1
- pour l'environnement : Non classé

Étiquetage



Danger

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

Les conseils de prudence associés à H319 conformément à l'annexe 1 du règlement CLP, tableau 3.3.5 sont :

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305/P351/P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R et S figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 15.

Composants dangereux**Classification**

Désignation	Codes d'identification	% p/p	Symb.	Phrases de risque
Hydrogénosulfate de sodium (bisulfate de sodium) NaHSO ₄	N° CAS : 7681-38-1 N° CE : 231-665-7 INDEX : 016-046-00-X	≥ 99%	Xi	R : 41 S : 1/2-24- 26-46

4. PREMIÈRE AIDE

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent : faire appel à un médecin.

NE JAMAIS RIEN FAIRE INGÉRER À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

En cas d'ingestion ou d'inhalation : si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité.

4. PREMIÈRE AIDE (suite)

Voie d'exposition	Symptômes et effets	Actions à effectuer
Contact avec la peau	Rougeur avec forte sensation de cuisson, pouvant arriver à la formation de plaies.	Enlever les vêtements souillés, laver la peau atteinte avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Douleur forte et larmoiement avec altérations de la vision.	Rincer immédiatement à et abondamment à l'eau pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin.
Ingestion	Douleurs abdominales et faiblesse générale	Rincer la bouche, boire de grandes quantités d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.
Inhalation	Mal à la gorge, toux et nausées	Immédiatement éloigner de la source d'exposition. Transporter la personne à l'air libre. Consulter un médecin.

5. MESURES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau / CO₂.

Agents d'extinction déconseillé : Pas connus.

Dangers spécifiques : Le produit n'est pas inflammable, mais à hautes températures, il peut se décomposer et émettre des gaz toxiques. Si le feu n'affecte qu'une partie des fûts, les isoler des autres et transférer les si possible dans une zone ventilée. Chauffé jusqu'à décomposition, dégage des gaz toxiques SO_x.

Équipement spécial de sécurité : Utiliser les équipements de respiration autonome pour la protection des voies respiratoires, ainsi que des gants et des vêtements anti-acide pour la protection de la peau.

6. MESURES A PRENDRE DANS LE CAS DE VERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures de précaution individuelle : Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection approprié, un masque anti-poussières et des lunettes de sécurité.

Mesures de protection de l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts et cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Balayer et ramasser mécaniquement le produit répandu. Ne jamais utiliser d'eau. Le produit sale de poussière, sera ramassé dans le fût originel ou dans un autre récipient complètement propre avec un sac intérieur en plastique. Ce produit devra être détruit dans un centre de traitement spécialisé. Le produit contaminé avec de l'eau ou d'autres produits chimiques ne peut pas être transporté et doit être dilué avec une grande quantité d'eau et neutraliser chimiquement (avec une base)

Neutraliser comme : Neutraliser avec de la soude ou du carbonate; puis nettoyer à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Réduire au minimum les poussières. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les muqueuses.

Manipuler à l'abri des matières incompatibles (voir section 10).

Stockage : Conserver le récipient bien fermé à l'abri de l'humidité (produit hygroscopique). Tenir les récipients éloignés des surfaces humides. Vérifier régulièrement l'absence de signe de détérioration de l'emballage. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Matériaux compatibles : Seau polypropylène homologué UN.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Protection personnelle recommandée:

Prévoir un renouvellement d'air et ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

Prévoir l'installation de douches et des fontaines oculaires.

Protection respiratoire : Masque facial complet équipée avec filtre approprié (combiné contre poussière et acide).

Protection des mains : Gants de protection (polyéthylène)

Protection des yeux : Lunettes de sécurité étanches ou masque facial de protection.

Protection de la peau : Vêtements appropriés pour la protection du corps ; tenue de travail à manche longue ;

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	solide (poudre ou cristaux hygroscopiques), blanc
Odeur:	inodore
pH (solution à 1%):	1.3
Point de fusion :	315 °C
Inflammabilité :	inflammable
Solubilité dans l'eau :	1250.00 g/l à 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage et des manipulation.

Conditions à éviter : Atmosphère humide. Au contact de l'eau le produit s'hydrolyse en formant une solution acide, corrosive. Solution aqueuse, attaque de nombreux métaux avec un dégagement d'hydrogène qui est inflammable et forme un mélange explosif avec l'air.

Incompatibilités : Les alcalis, les bases, les carbures.
Au contact d'eau ou d'humidité, il libère de l'acide sulfurique. Développe de l'hydrogène dans les solutions aqueuses avec des métaux. Les mélanges avec de l'hypochlorite de calcium, de la fécule et du carbonate de sodium explosent sous la pression. Réactions violentes avec l'acide acétique anhydre et l'éthanol sous inflammation.

Produits de décomposition dangereux : oxyde de sodium, oxydes de soufre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet toxique dû principalement aux propriétés irritantes du produit.

La solution aqueuse a les mêmes propriétés que l'acide sulfurique.

Toxicité aiguë :

- voie orale DL50 sur le rat : 2140 mg/kg
- Inhalation CL50 sur le rat : 0.5 mg/l

Contact avec la peau - peut provoquer des brûlures.

Contact avec les yeux - risque de lésions oculaires graves

Inhalation - Les aérosols sont corrosifs pour les voies respiratoires. Peut provoquer une perforation de l'oesophage et du tube digestif. Peut entraîner une péritonite

Ingestion - effet irritant sur la cavité buccale avec sensation de brûlure

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information générale sur le comportement de la substance dans l'environnement :

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Mobilité Produit très mobile dans les sols

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

La substance non neutralisée ne doit pas être évacuée à l'égout.

13.1. Élimination du produit : Ne déverser ni dans les égouts, ni dans les cours d'eau. Élimination des déchets conformément aux réglementations locales et nationales.

13.2. Élimination des emballages usés : Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Matière non soumise aux réglementations de transport RTMD, RID-ADR, OMI, IATA

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 : article 31 et annexe II du règlement REACH

15.1. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : N° CE: 231-665-7

15.2. Symbole de danger du produit:



Xi : Irritant

15.3. Phrases R et S

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S24 : Éviter le contact avec la peau.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives au produit, et non pas une garantie de ses propriétés. L'information ci-dessus est donnée de bonne foi d'après nos connaissances à ce

jour. L'accomplissement des indications contenues dans cette fiche de sécurité n'exempte pas l'utilisateur de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit à la sécurité et à la protection de l'environnement, qui sont de son exclusive responsabilité. Dans le cas de mélange avec d'autres substances, s'assurer que d'autres risques ne sont pas générés. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions spécifiques de manipulation.